

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TARENTEISE**

Réunion du 25 juin 2024

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à vingt heures et trente-cinq minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.
Date de convocation du Conseil : le vingt juin deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET.

Absents : Danielle RANGER, pouvoir à Serge THIVILLON. Frédéric DELOLME

Secrétaire de séance : Bruno JOURDAT

Délibération n°1 : (2024-023)

Objet : Attribution du lot 3 des parcelles constructibles mises en vente par la mairie

Considérant que la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée A 2026,

Considérant la Déclaration Préalable n°04230624S0001,

Considérant la délibération de la commune n° 2023-066 du 20 décembre 2023 qui approuve le prix de vente de 75 000 € ainsi que le cahier des charges, le règlement d'attribution des lots et le formulaire de candidature pour la vente de terrains constructibles issus de la parcelle A 2026, située Chemin du Sapillon.

Considérant que la commune agit en tant que gestionnaire de patrimoine, en tant que telle elle n'est pas soumise à la TVA.

VU la proposition de la Commission Urbanisme rendue lors de sa réunion le 13 juin 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal :

- ✓ ACCEPTE la cession à Mme ROUSSELET et M. BANCEL du lot n°3, au prix de 75 000 € sous réserve que ceux-ci modifient l'accès à la propriété sur leur projet,
- ✓ AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte de cession et tous documents afférents à cette cession.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 25/06/2024

*Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le 2 juillet /2024
et affichage en mairie le même jour*

Mireille TARDY,
Maire de Tarentaise

Bruno JOURDAT,
Secrétaire de séance

